

Saint- Martin -d'Hères, le 9 mai 2017

Monsieur le Président du Conseil Académique de l'université  
Grenoble Alpes

à

Mesdames et messieurs les membres du Conseil Académique de  
l'Université Grenoble-Alpes

**Convocation du Conseil Académique  
de l'Université Grenoble-Alpes**

---

Je vous prie de bien vouloir assister au Conseil Académique (CAC) qui se tiendra le :

**Le mardi 16 mai 2017 de 8h30 à 10h30**

**Amphithéâtre Jean Kuntzmann  
Maison Jean Kuntzmann  
110 rue de la Chimie**

L'ordre du jour est le suivant :

- 1- Informations du Président
- 2- Approbation du compte-rendu des séances du 13 décembre 2016 et 14 mars 2017
- 3- Désignation d'un professeur des universités pour siéger au sein de la section disciplinaire compétente à l'égard des usagers
- 4- Mise en œuvre du Plan de Retour à l'Equilibre (PRE) : modèle d'allocation des moyens aux composantes et impacts prévisionnels sur les campagnes d'emplois 2018-2020
- 5- Ecoles Universitaires de Recherche
- 6- Questions diverses.

Patrick LEVY



PROCURATION

Conseil Académique de l'Université Grenoble-Alpes

Je soussigné(e).....  
donne procuration à.....  
pour me représenter et voter en mon nom lors du Conseil Académique du **16 mai 2017**.

Fait à Saint Martin d'Hères le

Signature

NB :

- Cette procuration est à remettre à la personne de votre choix qui doit impérativement être membre du CAC (sans distinction de collège) ou à transmettre par mail à [daji-service-institutionnel@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:daji-service-institutionnel@univ-grenoble-alpes.fr) en amont de la réunion.
- Nul ne peut être porteur de plus d'une procuration.